

Introduction

Michel Liégeois

Les textes qui suivent sont issus des communications délivrées à l'occasion du colloque de lancement de l'*Institut de sciences politiques Louvain-Europe* (ISPOLE) qui s'est tenu les 13 et 14 octobre 2010 à Louvain-la-Neuve sur le thème : « Belgique, Europe et mondialisation : quelles équations ? ».

L'institut ISPOLE¹ a vu le jour dans le cadre d'un vaste plan de réforme des structures d'enseignement et de recherche au sein de l'Université catholique de Louvain. Ladite réforme impliquait notamment la gestion différenciée de l'enseignement et de la recherche et la redéfinition des périmètres d'organisation de cette dernière. C'est cette dynamique qui a conduit à la fondation de ce nouvel institut basé sur une conception pluridisciplinaire des sciences politiques. Son point focal concerne « le, la, les politique(s) », tant sur le plan interne belge que sur les plans européen et international et ce, au travers de différentes thématiques comme le pouvoir, les identités politiques et les phénomènes de mémoire collective, les institutions, les acteurs et les comportements politiques, les conflits internes et internationaux et les politiques publiques (administration et management public). Une attention particulière y est accordée aux méthodologies qualitatives et quantitatives. Situé à Louvain-la-Neuve, l'Institut s'est d'emblée constitué en étroite collaboration avec les institutions belges membres de l'Académie Louvain². Il compte quatre centres de recherche : le Centre d'étude des crises et des conflits internationaux (CECRI), le Centre Montesquieu d'études de l'action publique, le Centre de science politique et de politique comparée (CESPOL) et le centre d'études européennes.

Le colloque de lancement visait à promouvoir le potentiel de recherche du nouvel institut, en donnant l'occasion aux jeunes chercheurs et doctorants de présenter leurs recherches dans quatre ateliers couvrant les thématiques spécifiques à chacun des centres. Le présent ouvrage regroupe l'essentiel des communications de l'atelier intitulé « La sécurité internationale et la politique extérieure de l'Union européenne après le traité de Lisbonne : défis et perspectives ». Le souci d'ouvrir l'atelier à l'ensemble des chercheurs en Relations internationales et en politique extérieure et de sécurité européenne de l'Académie universitaire Louvain a guidé le choix de la

¹ <http://www.uclouvain.be/ispole.html>

² Le 14 septembre 2011, l'UCL et les Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM) ont fusionné. Depuis le 15 septembre 2011, l'Académie universitaire « Louvain » compte dès lors trois universités membres : les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (FUNDP), les Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (FUSL) et l'Université Catholique de Louvain (UCL).

thématique. Le lecteur ne devra donc pas s'étonner de la diversité des contributions rassemblées dans ce volume. Au-delà de son caractère *a priori* hétéroclite, ce mélange offre un panorama intéressant de l'actualité de la recherche en Relations internationales au sein d'un ensemble d'institutions représentatives de la production scientifique francophone en Europe dans le champ des Relations internationales. À cet égard, le lecteur ne manquera pas de constater la diversité des approches méthodologiques représentées. L'analyse discursive traditionnelle qui a caractérisé l'école française des Relations internationales depuis Raymond Aron montre sa vivacité en occupant une place de choix dans le mélange proposé ici. Dans le même temps, on notera le souci de certains auteurs de formaliser davantage leur appareil méthodologique ; en important des concepts issus d'autres disciplines (*Path Dependency* dans la contribution de N. Farhat), en élaborant un cadre d'analyse qualitative (comparativisme dans la contribution de M. Liégeois) ou encore à travers une option plus radicale de formalisation relevant de la sociologie des relations internationales (*Social Network Analysis* dans la contribution de G. Pellon).

La première partie de l'ouvrage, intitulée « La politique extérieure de l'Union européenne après le traité de Lisbonne » montre la vitalité des études européennes, en particulier celles consacrées à l'action extérieure de cet acteur international en devenir. Les questionnements sur l'identité et la délimitation de l'Europe, sur sa relation avec son voisinage proche, sur son attractivité aussi, traversent la contribution liminaire de Jean Marcou qui interroge les mutations politiques internes en cours en Turquie à l'aune des ambitions européennes d'Ankara. Dans la foulée, François Mabillet évalue la politique européenne en matière de prévention des conflits en analysant en particulier la question de la cohérence entre les différents instruments dont dispose l'UE en la matière. À cet égard, les contributions de Galia Glume, Emmanuel Klimis et Jok Oga Ukelo apparaissent comme parfaitement complémentaires à la précédente puisqu'elles développent et approfondissent la question de la cohérence et de la cohésion des moyens civils et militaires européens dans la prévention et la gestion des crises et des conflits internationaux.

La seconde partie de ce recueil propose cinq textes qui illustrent la diversité des approches adoptées par les chercheurs d'ISPOLE. À la frontière de l'interne et de l'externe, la contribution de Vincent Laborderie s'interroge sur les conditions de la reconnaissance internationale des États devenus indépendants par un processus non violent. À l'heure où la pérennité de l'État belge se voit menacée par les succès électoraux des partis nationalistes flamands, où la perspective de voir l'Écosse quitter le Royaume-Uni apparaît de moins en moins hypothétique, les enjeux de la question posée vont au-delà des aspects technico-juridiques du processus de séparation. Ce qui est en jeu, c'est la nature même du système international que d'aucuns annoncent déjà post-westphalien. Pour l'heure, toutefois, ces velléités indépendantistes peuvent faire l'objet d'interprétations diverses. Seraient-elles un symptôme de l'affaiblissement des États et signe avant-coureur de la dégradation progressive de

leur statut, ou encore – si l'on suit la démarche normative de l'institutionnalisme néo-libéral – de leur nécessaire dépassement par l'affirmation de la gouvernance multiniveaux ? Le fait que les aspirations autonomistes s'opérationnalisent sous la forme de revendications indépendantistes ne montre pas seulement la fragilité de l'État dont l'intégrité est ainsi remise en cause, elle manifeste aussi de façon spectaculaire à quel point le statut d'État souverain demeure hautement désirable. En dépit de ses limites chaque jour plus visibles, l'État demeure un véhicule irremplaçable d'incarnation d'une identité politique en quête de reconnaissance internationale. Tant qu'il en sera ainsi, certains franchiront le Rubicon de l'indépendance et s'efforceront d'obtenir leur droit d'entrée dans le club des États souverains reconnus internationalement. Parmi les facteurs à l'origine de ces forces centrifuges, le passé apparaît souvent primordial. Les contributions de Nadim Farhat et Olga Ostriitchouk apparaissent donc particulièrement pertinentes à cet égard. Le premier examine l'influence du passé dans les conflits communautaires belges en s'appuyant sur le concept de dépendance au chemin (*Path Dependency*) tandis que la seconde rend compte de l'usage des droits de l'Homme dans la perspective d'une demande de reconnaissance des victimes de la grande famine de 1932-1933 en Ukraine.

Si la souveraineté étatique se voit ainsi fragilisée de l'intérieur, le rôle croissant des organisations internationales érode lui aussi, par le haut cette fois, l'autonomie de l'action internationale des États. Les deux dernières contributions traitent de cette évolution dans un domaine où elle est particulièrement visible, celui du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Largement délégitimée et au-delà des capacités de la plupart des États, l'intervention unilatérale fait aujourd'hui place à l'action multilatérale. Si l'Organisation des Nations Unies fut pionnière en la matière, la fin de la guerre froide a ouvert la voie au développement de l'action des organisations régionales dans la gestion collective des conflits. Choissant comme base empirique les conflits dans le Caucase, Gaëlle Pellon y applique la méthode de l'analyse en réseau pour tâcher d'élucider les dynamiques coopératives à l'œuvre lorsque plusieurs organisations gèrent collectivement un conflit. Enfin, Michel Liégeois fait le point sur le rôle des organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale et explore les voies d'une possible approche comparative.